TREIZIEME ANNEE — N° 510 — On s'abonne au Bureau du Journal : 102, RUE DU CHEVALERET, à PARIS (13e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 28 JUIN 1919

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . — 10 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

La paix entre les Femmes

Dès que mardi la paix fut annoncée, quelqu'un dit : « Les Allemands ne sont plus nos ennemis ». Aux premières manœuvres entreprises auprès des féministes françaises, dès novembre 1914, pour nous rapprocher des Allemandes afin que toutes ensemble réclamions la paix blanche, *La Française* répondait: « les femmes de nos ennemis sont pour nous l'ennemi », et l'on sait que les grandes associations féministes représentées par le Conseil National des Françaises ont, durant quatre ans et demi, hautement répudié toute idée d'union entre les femmes tant que la paix n'était point faite entre les hommes. Seules quelques dissidentes ont adhéré à cette *Ligue internationale pour la paix durable* dont le dernier Congrès s'est tenu à Zurich, et qui n'a cessé pendant toute la guerre et, depuis, d'émettre des vœux visant à favoriser l'Allemagne dans la guerre et dans la paix.

Aujourd'hui, les Gouvernements signent la paix : les Allemandes ne sont plus nos ennemies.

Est-ce à dire que nous redevenons leurs amies ? Allons nous, féministes françaises, souscrire à ces mains tendues, à ces offrandes de fleurs par lesquelles une Allemande et une Française ont voulu à Zurich symboliser la réconciliation des femmes ? Je n'ai point à préjuger des décisions que prendront nos grands groupements nationaux affiliés aux Fédérations féministes internationales. Je ne donne que mon avis personnel. Je ne crois pas que nous devions dès à présent embrasser les ennemies d'hier — nos amies d'avant-hier — ni reprendre avec elles le travail commun. N'oublions pas nos illusions d'avant-guerre sur la valeur pacifiste de ce que nous appelions volontiers l'entente internationale de l'élite féminine; n'oublions pas qu'en Allemagne, cette élite n'a, que nous sachions, nullement protesté contre la guerre allemande et ses crimes; les isolées qui ont déclaré à Zurich avoir élevé des protestations durant les hostilités n'avaient pas plus qualité pour représenter le féminisme germanique que Mlle Melin le féminisme français.

Nous ne renonçons certes point à la pensée que, mieux que n'importe quelle autre précaution, l'accord universel des femmes pour la paix puisse prévenir désormais les guerres. Mais encore faut-il que cet accord soit de toutes parts clairvoyant et sincère. Trop de signes nous font encore douter du bon vouloir de l'Allemagne. La paix reste pour la France trop pleine de risques pour que nous ne nous mettions pas sur nos gardes. Je ne prêche certes point la haine qui est un mal surtout pour celui qui hait. Mais défendons-nous de tout entraînement sentimental ou idéaliste. Demeurons froides et lucides; et tenons nos distances en attendant qu'on nous ait offert des gages.

Avant tout, travaillons dans notre pays à obtenir cette qualité de citoyennes que les Allemandes possèdent, et sans laquelle nous nous trouverions singulièrement privées d'autorité dans nos rapports avec elles le jour où ils seront repris.

Jane Misme.

Maria Deraismes DANS l'histoire du Féminisme

Les Féministes parisiennes vont rendre un hommage public à l'une des femmes qui eurent dans le féminisme une part marquante.

Maria Deraisme peut être considérée comme la première militante qui ait apporté à la cause le prestige d'une personnalité de haute valeur et l'influence d'une situation sociale privilégiée. Elle fut le précurseur et des propagandistes de talent, et des grandes bourgeoises qui ne devaient guère entrer dans la lutte que vingt ans après elle. Par son intelligence, son grand savoir, ses dons d'écrivain et d'orateur, elle acquit au féminisme un peu de cette estime publique qui lui manquait presque totalement et qu'il ne possède pas encore tout entière; et par ses relations dans le monde intellectuel et le monde politique, elle lui gagnait des appuis dont elle n'aura pas vu tout l'effet. On m'assure, que l'un des deux grands champions qui ont déterminé, le 20 mai dernier, le vote de la Chambre en faveur du suffrage des femmes fut, très jeune, initié au féminisme dans son salon.

Mais le meilleur titre de Maria Deraismes, son action la plus décisive est d'avoir introduit l'esprit de méthode dans la revendication du droit des femmes.

Jusque-là, les féministes avaient été divisées en deux catégories, les unes timorées et ne souhaitant qu'un minimum de réformes relatives principalement au travail et à l'instruction; les autres absolues et qui exigeaient, d'un coup, pour les femmes, tous les droits de l'homme. Pas plus dans la manière que sur le fond, un ordre de bataille ne s'était établi; on guerroyait en rangs dispersés. Quelques embryons de groupement, en 1830 et en 1848, avaient passé comme un rêve; et dans l'atmosphère impériale néfaste aux associations, aucune nouvelle velléité d'union ne s'était manifestée lorsque, en 1869, Maria Deraisme — avec Léon Richer — créa *La Société pour l'Amélioration du Sort de la Femme*.

Ce fut l'origine de l'organisation actuelle du féminisme. Plus tard l'A.S.F. devait recueillir, pour l'ajouter au sien, le titre d'un autre groupe, son contemporain défunt, qui sous ce nom plus hardi: *La Revendication du Droit des Femmes*, n'avait visé qu'à créer des écoles de filles. De plus, elle fut la souche d'où se détachèrent la plupart des sociétés postérieures, en premier lieu *Le Suffrage des Femmes*, fondée par Aubertine Auclert (1876) et *La Ligue Française pour le Droit des Femmes*, par Léon Richer (1882).

Ainsi, Maria Deraisme offrait au féminisme le noyau d'une armée. Mais elle fit mieux, et c'est par là que son œuvre a vécu et fructifié : elle donna aux combattants un plan d'attaque: sans rien rogner du programme égalitaire intégral qu'elle entreprit de le réaliser en tranches, et d'abord par les réformes qu'il paraissait le moins malaisé d'obtenir; la revendication des droits civils semblait, par le caractère même de ces droits, devoir moins effaroucher l'opinion que celles des droits politiques; de plus, par leur morcellement, ils prêtaient à des campagnes fragmentaires et successives dont leur but respectif restreint devait être peu inquiétantes.

Elle écarta donc les droits politiques mais son drapeau que les droits civils discussions de sa Société, n'inscri-

et n'en réclama d'abord qu'une parcelle. Bref, elle donna au féminisme ce double mot d'ordre opportuniste qui devait être suivi: « sérier les questions » selon l'expression souvent citée de Gambetta; et poursuivre les réformes les plus accessibles par leur portée limitée et leur degré de maturité dans l'opinion. C'est ce qu'on pourrait appeler la méthode de « la brèche » s'opposant à l'assaut donné par les premiers féministes au mur qui gardait la tradition.

On lira plus loin dans le résumé de sa carrière, par Mme Barrelet-Bernier, à quels abus Maria Deraisme s'en prit d'abord. Mais le résultat effectif de ses efforts devait rester longtemps à peu près nul. D'autres firent aboutir ses campagnes. On sait comment, poussant plus loin qu'elle l'art de sérier les questions et de cueillir les fruits mûrs, Jeanne Schmall fonda en 1891 la Société l'*Avant-Courrière* et lui donnait pour but exclusif deux points du programme de *l'Amélioration du Sort de la Femme* : le droit des femmes au témoignage civil, et le droit des femmes mariées sur le produit de leur travail. En vingt-cinq ans d'activité, Maria Deraisme ne devait atteindre aucun des buts modestes qu'elle avait sagement fixés.

N'en eût-il pu être autrement ? Nul ne le saurait dire. On peut cependant penser que tout en déterminant un progrès immense de l'évolution féministe, Maria Deraisme n'évita point un des écueils les plus dangereux pour la cause du droit des femmes: je veux dire les alliances créatrices de malentendus par lesquelles l'idée féministe d'apparence elle-même si subversive, a pu se confondre dans l'esprit public avec d'autres ou plus troublantes ou liées à des intérêts particuliers. Maria Deraisme assez prudente pour écarter de son action, sinon de sa doctrine et de ses discours, la revendication du droit politique des femmes, fut une femme politique, directrice d'un journal, militante d'un parti, et, de plus, apôtre de la libre-pensée et de la franc-maçonnerie. Or, le féminisme n'avait chance d'être plus généralement compris et accepté que lorsque sa propagande, dégagée de toute attache politique, philosophique ou religieuse, le montrerait clairement ce qu'il est : une cause d'intérêt général. Maria Deraisme laissait à ses disciples un progrès à réaliser en ce sens et qui le fut promptement.

Sa part à notre reconnaissance reste belle; j'aurais voulu associer au témoignage que nous lui rendons les grands apôtres qui, entrés en lice avec elle, la quittèrent pour suivre chacun leur voie : Léon Richer et Hubertine Auclert. On trouvera plus loin quelques détails sur sa collaboration avec Léon Richer. Quant à Hubertine Auclert qui, à sa manière, séria aussi les questions en se vouant à l'unique revendication du droit de suffrage, c'est une page spéciale qu'il faudra lui consacrer le jour où, enfin, les femmes voteront.

Mais lorsque, dimanche 6 juillet, les membres de *L'Amélioration du Sort de la femme* auxquels s'uniront ceux de nos plus grandes associations, jetteront des fleurs aux pieds de Maria Deraisme, c'est vers tous les pionniers, toutes les pionnières de notre cause, obscurs ou illustres, plus ou moins habiles, plus ou moins heureux, mais tous généreux et braves, que montera l'unanime gratitude.

Jane Misme.

La carrière de Maria Deraismes

Le 14 juillet 1882 j'assistai avec ma famille, dans une commune de Seine-et-Oise, à l'inauguration du buste de la « République des Communes », dû au sculpteur Jacques France. Mlle Maria Deraismes y apportait le concours de cette parole vibrante qui l'avait classée orateur de grand talent. Sa renommée lui était venue de ses nombreuses et admirables conférences dans les salles du grand Orient, des Capucines, de l'Athénée, qu'un public choisi et intéressé avait applaudies de 1866 à 1870.

C'est en féministe mais aussi en ardente républicaine qu'elle avait conçu ce discours. En face du buste de la République, elle dénonçait l'inconséquence d'un monde qui, de fait, infériorise la femme et qui pourtant traduit par la personnification féminine pour tout ce qui doit exprimer une grande idée, un beau sentiment, l'idéal, le sublime...

« Eh bien, dit-elle, cette femme qui représente la justice, n'obtient pas la justice, celle qui figure la liberté ne jouit pas de la liberté, celle qui figure la loi a contre elle la loi. »

Puis, évoquant 1789 qui avait oublié la femme, et 1848 qui l'avait presque abandonnée, elle citait Mirabeau reconnaissant en elle une force motrice puissance pour achever l'œuvre durable et féconde de la révolution :

« Elle réussira, disait le grand tribun, si les femmes s'en mêlent, car elle n'a jamais quitté la scène à travers toute notre histoire et à chaque étape de l'évolution humaine et sociale. Quelle nation autre que notre France a eu sa Jeanne d'Arc incarnant au plus haut degré le sentiment patriotique ? Car notre Patrie, continuait Maria Deraismes, est pour la femme le prolongement du foyer et l'extension de la famille. La famille est la société principes, la cité élément, et tout ce qui se passe au foyer domestique se reproduit en grand dans la machine politique qui met en jeu toutes les forces sociales.

« Sentiments, idées, passions, intérêts, se combinant et s'organisant en vue d'atteindre un but commun et déterminé qui est le bonheur. C'est par la participation et la coopération des deux facteurs de l'humanité, le masculin et le féminin à la gestion générale, que peut se former la pondération des égoïsmes, l'entente et l'harmonie sociales. Eliminer la femme des affaires publiques, est une fausse conception de la politique qu'un pouvoir personnel a substitué à des millions de volontés, c'est par l'échange mutuel des qualités des deux sexes qui s'effectuera la marche des sociétés vers le progrès, et quand la femme aura pris la place que lui a assignée la nature, vous aurez de fortes chances d'assurer à l'édifice républicain sa durée et son indestructibilité. »

Ces paroles d'il y a 37 ans ne restent-elles pas d'une actualité brûlante. Elles sont déjà une réponse au grand argument, le dernier que les sénateurs opposent encore au vote des femmes.

Sur six des sociétés féministes qui, il y a quelques semaines affichèrent sur les murs de notre cité un appel en faveur du droit de vote des femmes, deux furent fondées par Maria Deraismes. La société pour l'Amélioration du Sort de la Femme et le Droit Humain avec le docteur Georges Martin, puis elle s'intéressa et collabora à une troisième : la Ligue du droit des Femmes.

Maria Deraismes fut une des intelligences les plus complète du XIXe siècle. La hardiesse de ses conceptions philosophiques, sa connaissance approfondie de toutes les doctrines religieuses et philosophiques et des principes politiques des grandes nations, lui donnent le droit d'occuper la première place parmi les femmes célèbres dans le domaine de la pensée, de la science et aussi de l'art, car elle peignait en véritable artiste et la musique trouva en elle une exécutante de talent.

Elevée dans un milieu bourgeois libéral et lettré, elle ne pouvait y puiser que des sentiments de liberté, de noblesse, d'indulgence pour tous qu'elle garda toute sa vie, et, pour elle-même cette sévérité bourgeoise qui s'observe et se préserve. Tous ceux qui la connurent et l'approchèrent partagèrent cette opinion et admirèrent ses travaux. Ses remarquables qualités d'orateur se développèrent dès sa douzième année où elle s'amusait à improviser des discours dont sa sœur : Mme Féresse Deraismes dont le nom restera fidèlement attaché à celui que nous honorons, était l'attentive auditrice. Sa parole avait du charme, elle était à la fois prenante et ironique, son esprit fut toujours distingué. C'est en 1866 que Maria Deraismes fut sollicitée par deux rédacteurs au journal *L'Opinion Nationale*, MM. Lobbé et Léon Richer qui connaissaient ses idées et sa grande érudition, de venir donner des conférences dans la salle du grand Orient. Elle refusa d'abord, mais frappée par l'injustice et l'impertinence d'un article relatif aux femmes écrivains, elle se décida bravement à défendre la cause des femmes. Son succès fut complet. Emile de Girardin, qui venait d'acheter le journal *La Liberté* à un parti catholique et légitimiste, fut étonné de ces débuts. Les éloges qu'il fit de Maria Deraismes, grâce à la vogue du journal, la rendirent célèbre dès le lendemain. Sa renommée alla croissant jusqu'à l'année terrible, 1870 !

Maria Deraismes et Mme Feresse-Deraismes organisèrent alors une ambulance bien pourvue dans un de leurs immeubles. Fragile de santé depuis 1853, Maria Deraismes se rend en Bretagne où à Saint-Malo elle obtient l'autorisation de faire une conférence sur *La République et la Monarchie*, qui remporte un succès considérable. Un journal d'opinion indécise fait paraître un article élogieux à son sujet: «... on eut cru voir en la beauté triste de Mlle Maria Deraismes, en son costume noir, la statue de la Patrie en deuil... » Elle paie ses succès par un gros ébranlement de sa santé qui l'oblige, durant 4 années, à garder le silence. A son retour à Paris, la pièce de Victorien Sardou : *Rabagas*, l'indigne et blesse sa foi patriotique. Elle suit Claretie et Edmond About dans leurs critiques ; puis, entame par la suite, une polémique avec Alexandre Dumas fils, restée célèbre et dont l'auteur de l'Homme-Femme ne put jamais parler.

En 1876, elle régularise officiellement la fondation de la Société pour l'amélioration du sort de la Femme, créée en 1869, comme on le verra dans un article spécial à cette première période ; à cette époque, elle est à l'apogée de son talent et ne craint pas d'aborder les questions politiques et sociales. Sa belle et hospitalière propriété des « Mathurins » à Pontoise offre une tribune favorable à plusieurs débutants politiciens. Quelques-uns célèbres à l'heure présente, ne doivent pas, je l'espère, avoir tout à fait oublié celle qui, loyalement, contribua à leurs réputations et à laquelle ils avaient tous promis d'appuyer les revendications des droits de la femme et de l'enfant qu'elle osait défendre avec ardeur. La réputation de Maria Deraismes est grande en Seine-et-Oise, et cette propagandiste infatigable fait élire pour la première fois un républicain dans ce département. En 1873, elle avait écrit un ouvrage philosophique et social appelé *France et Progrès*. Les chapitres par lesquels elle réclame un salaire suffisant pour l'époque, et ceux où elle traite du chômage, de la maladie, de la misère, du prolétariat, des associations et coopératives sont remarquables d'actualité. Sa conférence sur la noblesse suit de 3 ans l'ouvrage précédent. Maria Deraismes ne fut ni une athée, ni une impie, spiritualiste et déiste, ses études philosophiques avaient guidé sa croyance à une justice absolue, mais elle devint penseuse libre en matière de religion. En 1881, elle prend part et dirige avec autant d'autorité que de tact le congrès qui adopte les séparations de l'Eglise et de l'Etat. Le sort des enfants dans les usines et les manufactures lui avait donné les sujets de magnifiques conférences dans les salles Taitbout et Pierre Petit, sur les droits de l'enfant. A l'époque où la loi de l'enseignement obligatoire n'est pas encore promulguée, elle réclame pour lui une éducation à base rationnelle et scientifique « l'enfant a droit à la vérité.» « Parlant du Suffrage universel », elle dépeint la politique comme une science et même un art s'appuyant sur des principes fixes et invariables. « Les hommes, dit-elle, se sont fait, en tout temps, gloire de n'en point avoir.» Il se dégage de cette conférence une science politique et une logique dignes de sa grande valeur intellectuelle. Au grand meeting du 10 avril 1880 c'est dans le domaine politique qu'elle avait combattu la police des mœurs avec Mme Joséphine Butler, dont le nom restera aussi attaché à cette manifestation.

Plus tard, elle opposa par une lettre adressée au rédacteur du *Rappel* un refus à l'initiative généreuse de ceux qui voulaient la présenter aux élections. « Ayant pris en mains durant 15 ans la cause des femmes et en toutes circonstances demandé l'intégralité de leurs droits civils et politiques, je refuse. L'idée n'a jamais cessé de marcher et de se généraliser puisqu'elle est venue jusqu'aux Chambres. Mais comme malgré le progrès, des esprits et des consciences, rien n'est encore changé « dans la loi et que le terme de Français « n'implique pas celui de Française et « même l'exclut de plus d'un cas, ma candidature ne peut être qu'une cause de « protestation dont le résultat serait négatif et même s'il y avait succès, l'invalidation. Je crois mieux servir la cause « des femmes en refusant cette honorable « proposition. Je suis trop républicaine et « trop patriote pour ajouter aux difficultés qui se présenteraient un nouvel embarras.

Elle promit alors son concours actif et désintéressé aux élections sans renoncer d'autre part à ses revendications du droit politique des femmes.

Maria Deraismes continua son action jusqu'en 1894. En 1883, Présidente fondatrice de la *Société pour l'Amélioration du sort de la Femme et la Revendication de ses droits*, elle demanda en une pétition l'extension aux femmes du droit de suffrage dans les élections aux tribunaux.

Présentée à la Chambre par 146 députés, cette proposition de loi est votée par la Chambre et le Sénat en 1894, seulement quelques jours avant la mort de Maria Deraisme qui a la satisfaction de voir sa demande réalisée.

En 1887, elle avait collaboré au rapport sur les droits civils des femmes en ces propositions :

1° De reconnaître aux femmes la capacité et le droit d'être témoins, aux mêmes titres que les hommes, dans tous les actes publics, authentiques et privés;

2° Abroger les dispositions légales qui les excluent des conseils de famille et refusent de les admettre aux conseils de tutelle.

Enfin, elle conçoit le projet de loi conférant aux femmes mariées le droit à leur salaire que reprit avec conscience, patience et succès Jeanne Schmall.

La santé de Maria Deraismes l'obligea maintes fois à un repos assez long; mais elle reparaissait plus hardie dans ses conclusions, plus forte dans sa lutte contre les injustices et les inconséquences de notre organisation morale, sociale et politique. Après d'horribles souffrances stoïquement supportées elle conserva jusqu'à la fin de sa vie sa belle intelligence et sa vivacité d'esprit.

La brutalité désespérante du matérialisme l'irritait, elle ne pouvait admettre que la vie si dure pour les uns, pénible pour tous, hérissée de souffrances vint aboutir au néant.

Le 6 février 1894, entourée de sa sœur, Mme. Féresse-Deraismes, de son docteur, de ses serviteurs fidèles, elle prononça à ses derniers moments ces belles paroles : « J'ai voulu la justice, j'ai cherché la vérité. Vais-je les trouver en quittant cette « terre !... » Sans distinctions d'opinions, toute la presse a rendu hommage à son caractère, à son talent. Plus de 15.000 personnes assistèrent à ses funérailles.

L'année suivante ses amis et admirateurs, au nombre d'un millier, se réunissaient pour assister à la pose d'un beau médaillon du sculpteur Daniel Dupuis sur sa tombe, au cimetière Montmartre. En 1898, le 5 juillet, dans le 17e arrondissement, où l'illustre Maria Deraismes habita, la municipalité de Paris lui fit ériger une statue, due au sculpteur Barras, au square des Epinettes ; une rue porte son nom, attestant l'importance de sa personnalité, son initiative féconde et retentissante.

Jeanne Barrelet-Bernier.
Secrétaire générale de la Société pour l'amélioration du sort de la femme.

Quelques souvenirs sur Maria Deraismes

Nous avons demandé à quelques personnes qui furent les premières collaboratrices de Maria Deraismes des souvenirs de leurs rapports avec elle. Voici d'abord la réponse de Mme Bouveville, l'une des signataires de la lettre à Victor Hugo que nous publions d'autre part : .

J'eusse été heureuse de vous fournir les documents demandés, mais si je faisais partie à cette époque de la Société présidée par Maria Deraismes, j'étais trop jeune alors pour participer à son organisation ; nous nous réunissions tous les samedis chez Léon Richer. Nous nous sommes beaucoup occupées d'améliorer le sort des prostituées que nous considérions comme des victimes; ensuite nous avons, sous la direction de Léon Richer, fait la loi sur le divorce, qui a été présentée en son nom, à la Chambre car nous savions bien que présentée en notre nom, à nous femmes, elle ne servirait que de thème à raillerie.

Louise-Laffitte-Boudeville.

⁂

Maria Deraismes, qui fit accueil à ma jeunesse, qu'elle enthousiasma, était à la fois savante, artiste, écrivain, philosophe et conférencière.

Afin de se distraire d'intolérables douleurs, dont sa jeunesse fut torturée à la suite d'un empoisonnement accidentel, elle travaillait sans répit. Elle cultivait, à la fois, la musique et la peinture ; étudiait le latin, la littérature, la philosophie.

Aussi, dans les nombreuses conférences qu'elle fit au boulevard des Capucines, à partir de 1869, aborda-t-elle tous les sujets avec la maîtrise d'un esprit qui sait et d'un cerveau qui pense largement.

Rien du monde intellectuel ne lui était étranger, et tout lui en était sujet de méditation et d'assimilation. C'est donc avec un talent de grand tribun qu'elle put viser, ayant la sûreté du savoir et du raisonnement, à la réforme de tous les égoïsmes anti-sociaux, de tous les préjugés et abus qui perpétuaient l'oppression de la femme dans l'Etat et la famille.

C'est Léon Richer qui fut son initiateur en féminisme, et son ardent admirateur, car il comprit, lui, le vétéran des luttes républicaines et féministes, quelle force, quel appui la jeune et haute personnalité de Maria Deraismes allait donner à ses idées généreuses. Cependant, la première fois que Maria Deraismes dut paraître en en public, stimulée, entraînée par Léon Richer, elle s'effraya au dernier moment, et pria celui-ci de faire la conférence pour elle ; mais Léon Richer, tout en l'encourageant, la poussa sur l'estrade et, comme sa belle et sympathique personne fut accueillie par des applaudissements, elle se ressaisit vite. Sa voix bien timbrée, sonore, nuancée, portait, et sa parole éloquente, que soulignaient sobrement des gestes larges, harmonieux, lui valurent un très vif succès, suivi de succès toujours grandissants.

C'est à Maria Deraismes que fut dévolu l'honneur, en l'année 1869, d'ouvrir les Conférences du boulevard des Capucines. Elle continua d'y traiter la question des femmes dans une série de conférences *jeudicéennes*. Elle débuta par « La parole libre », puis par « La femme telle qu'elle est », « La femme dans le Théâtre », « La femme dans le Roman », « La femme dans le journalisme », « La femme devant les tribunaux », La femme dans la Société ».

Elle fit des conférences sur les arts, sur le théâtre, sur des hommes célèbres, Voltaire, entre autres. Elle en fit aussi pour des œuvres, des inaugurations d'école, etc.

En 1875, en parlant du théâtre de Sardou, elle s'éleva jusqu'au sublime à propos de « Patrie », où, dans la ferveur de ses sentiments patriotiques, elle dit la douleur de la France par l'arrachement des provinces d'Alsace et Lorraine, « *notre chair vivante* ».

En dehors de ses livres, pièces de théâtre, lettres publiques, etc., elle collabora au journal hebdomadaire de Léon Richer qui s'appela successivement l'*Avenir des Femmes*, *Le Droit des Femmes*. Dans la collection très intéressante de ce journal, le nom de Maria Deraismes fleurit tout du long dans un rayonnement de gloire et d'espoir féministe.

Elle présida délicieusement, avec une parfaite cordialité, un des derniers importants banquets organisés par Léon Richer, au Grand Hôtel. Je la vois encore assise à la droite d'Auguste Vacquerie, tandis que j'étais à la gauche de celui-ci, où elle m'avait voulue. D'être ainsi entourée de femmes compréhensives et d'hommes célèbres dans les lettres, la politique, le journalisme, elle semblait heureuse et rajeunie, malgré déjà les atteintes du mal qui devait l'emporter.

Elle résuma tous les toasts dans une improvisation brillante et pleine d'humour, espérant que les droits de la femme sortiraient du *droit de chacun d'être juste*.

On l'admira pour son esprit. Moi, je gardai dans mon cœur le souvenir de sa grâce et la force de ses convictions.

Au bénéfice de la famille d'Yves Henry, le regretté directeur des Conférences de la salle des Capucines, Maria Deraismes fit une conférence remarquable sur « l'Art dans la démocratie ». Après avoir étudié l'art au point de vue de l'éducation et de l'instruction, elle montra les conséquences déplorables du protectionnisme d'un gouvernement aristocratique et prouva que les grandes éclosions artistiques et littéraires correspondent aux grands mouvements d'idées, comme la Renaissance, la Réforme, la philosophie du dix-huitième siècle, la Révolution française, etc. Dans une argumentation serrée, elle démontra que la *démocratie* offre les conditions les plus favorables au développement de l'Art.

Elle savait tenir une heure et demie, sous le charme de sa parole, un public toujours nombreux. Elle possédait vraiment toutes les ressources de l'art oratoire, elle en avait l'absolue vocation. On disait : « Comme elle figurerait avec honneur à la Chambre ! »

Aussi, par le sentiment de sa valeur personnelle, par l'esprit de justice et d'équité, voulait-elle que la femme fut investie de ses droits civils et politiques.

En 1878, dans une conférence pour « La Ligue de la Paix », elle dit en concluant : « La femme, qui sent ce que vaut de soins, de sollicitude, de souffrances, une vie humaine, la femme est pacifique par ce sentiment, si vous le voulez ; mais, ce sentiment-là, c'est la plus logique et la plus forte des raisons ! — Que la femme soit proclamée l'égale de l'homme, qu'elle soit enfin citoyenne de fait comme lui est citoyen, et, nous l'espérons, du suffrage universel sortira l'équilibre de l'humanité ».

Amélie Hamme.,
Présidente de l'Union Fraternelle des Femmes.

⁂

J'ai beaucoup connu Maria Deraisme, elle me témoignait une cordiale amitié. C'est pourquoi je considère comme un pieux devoir de me joindre à ceux qui désirent honorer sa mémoire.

J'ai vu Maria Deraisme pour la première fois en 1889, au Congrès féministe organisé par ses soins. Je fus frappée par l'aspect vraiment imposant de cette femme grande, belle, majestueuse, dont le regard pénétrant dominait le public. Très élégante, elle présidait avec une autorité doublée d'amabilité mondaine. Souvent, un sourire malicieux soulignait particulièrement l'expression de haute intelligence de cette physionomie qui dominait la foule. Cependant, avant de l'entendre parler, je ne pouvais pas m'imaginer jusqu'à quel point une femme-orateur peut impressionner le public. Chaque parole traduisait avec justesse sa pensée d'une logique implacable, d'une philosophie profonde. Son éloquence fut sans aucune emphase, chaque phrase donnait l'impression d'un bon sens robuste, d'une simplicité naturelle, mais il y avait dans cette voix d'alto des sons d'airain, d'une parfaite harmonie, qui imprégnaient l'âme de l'auditoire d'un irrésistible enthousiasme. On suivait, et on partageait les idées de Maria Deraisme en l'écoutant.

Malheureusement, Maria Deraisme, très indépendante, riche, pouvant disposer de son temps à son gré, ne donnait des conférences que très rarement, le succès la laissait indifférente. Elle préférait le cénacle de ses amis à la tribune, la causerie intime à la conférence. Et puis, minée par une mal terrible qui la tenaillait de douleurs aiguës, elle évitait la fatigue. La dernière fois je l'ai entendue à une grande réunion de la Libre-Pensée, où elle s'était rendue sur l'insistance du Comité organisateur. Elle n'a même pas continué un discours commencé, et, se tournant vers moi : « C'est à la jeunesse de se lancer sur la brèche — m'a-t-elle dit — moi, je n'en peux plus; adieu ! »

Et bientôt, cette voix unique, cette parole incomparable fut brisée par la mort. Mais ceux qui l'ont entendue réclamer l'Egalité dans la Justice pour tous et l'Amélioration du sort de la Femme, ne l'oublieront jamais.

Marya-Chéliga.

Deux lettres de Victor Hugo

A Léon Richer

L'action de Léon Richer ayant été très intimement liée à celle de Maria Deraismes au début, nous pensons intéressant de publier une lettre de Victor Hugo à l'occasion d'un banquet féministe organisé par Léon Richer après la guerre. On trouvera dans cette lettre une phrase bien connue et souvent citée.

Monsieur Léon Richer, rédacteur en chef de l'*Avenir des Femmes*.

Paris, 8 juin 1872.

Monsieur,

Je m'associe du fond du cœur à votre utile manifestation. Depuis quarante ans, je plaide la grande cause sociale à laquelle vous vous dévouez noblement.

Il est douloureux de le dire, dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes; ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure. Cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du code, dont l'équilibre importe à la conscience humaine; l'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là un trouble profond. De là la servitude de la femme. Dans notre législation telle qu'elle est, la femme ne possède pas, elle n'este pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent; il faut qu'il cesse.

Je sais que les philosophes vont vite et que les gouvernants vont lentement; cela tient à ce que les philosophes sont dans l'absolu, et les gouvernants dans le relatif; cependant, il faut que les gouvernants finissent par rejoindre les philosophes. Quand cette jonction est faite à temps, le progrès est obtenu et les révolutions sont évitées. Si la jonction tarde, il y a péril.

Sur beaucoup de questions à cette heure, les gouvernants sont en retard. Voyez les hésitations de l'Assemblée à propos de la peine de mort. En attendant, l'échafaud sévit.

Dans la question de l'éducation, comme dans la question de la répression, dans la question de l'irrévocable qu'il faut ôter du mariage et de l'irréparable qu'il faut ôter de la pénalité, dans la question de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, dans la question de la femme, dans la question de l'enfant, il est temps que les gouvernants avisent. Il est urgent que les législateurs prennent conseil des penseurs. Que les hommes d'Etat, trop souvent superficiels, tiennent compte du profond travail des écrivains, et que ceux qui font les lois obéissent à ceux qui font les mœurs. La paix sociale est à ce prix.

Nous, philosophes, nous, contemplateurs de l'idéal social, ne nous lassons pas. Continuons notre œuvre. Etudions sous toutes ses faces, et avec une bonne volonté croissante, ce pathétique problème de la femme dont la solution résoudrait presque la question sociale tout entière. Apportons dans l'étude de ce problème plus même que la justice; apportons-y la vénération; apportons-y la compassion. Quoi! il y a un être, un être sacré, qui nous a formés de sa chair, vivifiés de son sang, nourris de son lait, remplis de son cœur, illuminés de son âme; et cet être souffre, et cet être saigne, pleure, languit, tremble. Ah, dévouons-nous, servons-le, défendons-le, secourons-le, protégeons-le! Baisons les pieds de notre mère!

Avant peu, n'en doutons pas, justice sera rendue et justice sera faite. L'homme à lui seul n'est pas l'homme; l'homme, plus la femme, plus l'enfant, cette créature une et triple constitue la vraie unité humaine. Toute l'organisation sociale doit découler de là. Assurer le droit de l'homme sous cette triple forme, tel doit être le but de cette providence d'en bas que nous appelons la loi.

Redoublons de persévérance et d'efforts. On en viendra, espérons-le, à comprendre qu'une société est mal faite quand l'enfant est laissé sans lumière, quand la femme est maintenue sans initiative, quand la servitude se déguise sous le nom de tutelle, quand la charge est d'autant plus lourde que l'épaule est plus faible; et l'on reconnaitra que, même au point de vue de notre égoïsme, il est difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.

Victor Hugo.

A la Société pour l'Amélioration du sort de la Femme

Les dames faisant partie du Comité de la Société pour l'Amélioration du sort des femmes écrivent à Victor Hugo :

Illustre maître,

Vous avez, à toutes les époques de votre vie, dans toutes les occasions, sous toutes les formes, pris le parti des faibles. Il n'est pas une liberté que vous n'ayez revendiquée, pas une cause juste que vous n'ayez défendue, pas une oppression contre laquelle vous ne vous soyez éloquemment élevé.

Personne mieux que vous n'a fait ressortir l'iniquité légale qui fait de chaque femme une mineure. Mère de famille, la femme est sans droit, ses enfants mêmes ne lui appartiennent pas; épouse, elle a un tuteur, presque un maître; célibataire ou veuve, elle est assimilée par le code aux voleurs et aux assassins.

Politiquement elle ne compte pas.

Nos lois la mettent hors la loi.

Bientôt, peut-être, une Assemblée républicaine sera saisie de nos légitimes revendications. Mais nous devons préparer l'opinion publique. L'opinion publique est le moule par où doivent passer d'abord pour y être modifiées, les réformes jugées nécessaires. Il n'y a de lois durables, d'institutions solidement assises qu'il s'agisse de l'organisation de la famille ou de l'organisation de l'Etat que les institutions et les lois d'accord avec le sentiment universel.

Nous l'avons compris. Et pour bien faire pénétrer dans l'esprit des masses l'importance sociale de la grande cause à laquelle nous sommes attachées, nous avons, à l'exemple de l'Amérique, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, fondé en France une Société à laquelle viendront apporter leur concours tous ceux qui pensent que le temps est venu de donner à la femme, dans la famille et dans la société, la place qui lui est due...

Notre humble Société a besoin d'être consacrée. Une adhésion de vous aux réformes qu'elle poursuit serait pour toutes les femmes intelligentes, pour tous les hommes de cœur, un encouragement à nous seconder.

Dites un mot et daignez nous tendre la main.

Les dames membres du Comité :

Stella Blandy, Maria Deraismes, Hubertine Auclert, J. Richer, veuve Feresse-Deraismes, Anna Houry, M. Brucker, Henriette Caroste, Louise Laffite, Julie Thomas, Pauline Chanliac.

Réponse de Victor Hugo

Paris, le 31 mars 1875.

Mesdames,

Je reçois votre lettre. Elle m'honore. Je connais vos nobles et légitimes revendications. Dans notre société telle qu'elle est faite, les femmes subissent et souffrent; elles ont raison de réclamer un sort meilleur. Je ne suis rien qu'une conscience, mais je comprends leur droit, et j'en compose mon devoir, et tout l'effort de ma vie est de leur côté. Vous avez raison de voir en moi un auxiliaire de bonne volonté.

L'homme a été le problème du dix-huitième siècle; la femme est le problème du dix-neuvième. Et qui dit la femme, dit l'enfant, c'est-à-dire l'avenir. La question ainsi posée apparait dans toute sa profondeur. C'est dans la solution de cette question qu'est le suprême apaisement social. Situation étrange et violente! Au fond, les hommes dépendent de vous, la femme tient le cœur de l'homme. Devant la loi, elle est mineure, elle est incapable, elle est sans action civile, elle est sans droit politique, elle n'est rien; devant la famille, elle est tout, car elle est la mère. Le foyer domestique est ce qu'elle le fait; elle est dans la maison la maitresse du bien et du mal, souveraineté compliquée d'oppression. La femme peut tout contre l'homme et rien pour elle.

Les lois sont imprudentes de la faire si faible quand elle est si puissante. Reconnaissons cette faiblesse et protégeons-la ; reconnaissons cette puissance et conseillons-la. Là est le devoir de l'homme, là aussi est son intérêt.

Je ne me lasserai pas de le redire, le problème est posé, il faut le résoudre ; qui porte sa part du fardeau doit avoir sa part du droit; une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer. Ce sera là une des grandes gloires de notre grand siècle: donner pour contrepoids au droit de l'homme le droit de la femme, c'est-à-dire mettre les lois en équilibre avec les mœurs.

Agréez, Mesdames, tous mes respects.

Victor Hugo.

LES DISPARUES

Comme nous tenons à ce que l'article nécrologique sur notre très regrettée collaboratrice, Mme le docteur Girard-Mangin, soit très complet et très exact, et comme plusieurs de ses nombreux amis ont demandé à y participer en hommage à sa mémoire, il n'a pu être prêt pour cette semaine. Nous le publierons dans le plus prochain numéro.

LES LIVRES

MATELOTS AERIENS, par René Milan. M. René Milan continue ses attachants récits de guerre maritime et aérienne. Ils ont bien des chances de figurer parmi les rares monuments solides qui resteront de ces années terribles : car ils joignent à leur valeur d'authenticité, de vérité vécue, celle d'un grand talent d'écrivain. La prose souple, balancée et nuancée de M. R. Milan ajoute un charme artistique à l'intérêt qu'excite la vie journellement périlleuse, si peu connue encore, de l'officier aviateur ou aéronaute.

Nous sommes d'abord transportés à Corfou où nous assistons à la résurrection de l'armée serbe, un miracle si, dit l'auteur, « on entend par miracle tout redressement des choses inexplicables au moyen de la logique » :

On les descendait à terre comme des marchandises inertes. Ils étaient si raidis que les heurts du transport faisaient cliqueter leurs membres comme des os. Leurs yeux étaient noyés sous des paupières creuses; leurs lèvres couleur de cuir laissaient passer d'insaisissables souffles. L'oreille du prêtre ou du médecin n'entendait plus battre leur cœur. Personne ne pouvait choisir entre les vivants et les morts, car de ceux-ci à ceux-là ne subsistait que la différence d'une flamme invisible prête à s'éteindre... Pendant quelques semaines, on aligna en plein air sur la roche pelée, les bataillons serbes étendus déjà dans l'attitude de la sépulture. Des hommes, des femmes françaises, s'acharnèrent à ranimer la flamme moribonde, mais cette résurrection dépendait parfois d'une minute, d'un instant...

L'hydravion de M. Milan nous promène ensuite, — sans fatigue pour nous — sur la côte nord-africaine et dans la campagne de l'Italie méridionale, peuplée d'une race encore un peu sauvage et naïve, chez qui l'arrivée du grand oiseau est un événement formidable.

Ce sera peut-être pour beaucoup de lecteurs une révélation d'apprendre le mode de vie de l'aéronaute à bord d'un dirigeable. Qui donc pensait que toutes les nuits, pendant toute la guerre, quelques hommes veillaient immobiles, suspendus entre l'Océan et la voûte céleste, environnés des menaces mortelles de tous les éléments et de l'ennemi, protégés seulement contre elles, par un esquif fragile, dont un changement d'un degré au baromètre ou au thermomètre, l'approche d'un brouillard, ou simplement la mystérieuse, inévitable « maladie de l'air », inexplicable usure dont meurent tous les ballons, suffisent à rendre la résistance précaire.

Aucune des forces de l'héroïsme français auquel nous devons notre salut ne doit jamais nous laisser indifférents, et félicitons-nous que de beaux livres en perpétuent le souvenir.

Alice Berthet.

Erratum. — C'est M. Gustave Simon, et non M. Henry Simon, qui est l'auteur de l'article sur Auguste Maquet auquel il est fait allusion dans notre numéro du 14 juin (Thérèse Maquet). L'étude de M. G. Simon a paru dans la « Revue de Paris » des 1er et 15 mai.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

Mme la Duchesse d'Uzès, présidente du Lyceum, et qui fut, nul ne l'a oublié, vice-présidente de l'Union française pour le Suffrage des Femmes, à sa fondation, a envoyé au Gaulois une lettre en réponse à un article sur le vote des femmes. Nous en extrayons ci-dessous les passages principaux.

Mme la Duchesse d'Uzès a été nommée récemment chevalier de la Légion d'honneur. A cette occasion, nous donnerons dans un des prochains numéros, un article biographique sur ses travaux et plus spécialement — car Mme la Duchesse d'Uzès se dépense en des ordres d'activité très nomnombreux et divers — sur son aide à notre cause.

Il est possible que dans le recul de l'histoire, la femme, au développement intellectuel de laquelle on ne s'était jamais intéressé (au contraire), pût être considérée comme moralement inférieure à l'autre moitié du genre humain, on était peut-être arrivé à le lui faire croire; mais depuis Louis XIV, où les premières écoles de filles furent instituées, le développement intellectuel féminin a suivi son cours en progressant.

Il ne faut pas juger des choses et des gens sur quelques agités, toujours prêts à se mettre en avant, à se remuer à tort et à travers, et surtout de travers! Mais ceux qui regardent avec impartialité verront qu'en France, pendant ces douloureuses années de guerre, la frivolité n'était pas le propre de l'immense majorité des femmes françaises. Il en est qui ont rempli leur devoir, et plus que leur devoir, souvent au péril de leur vie. Il en est qui n'ont pas hésité à remplacer des hommes qui avaient fui devant des obligations qu'ils trouvaient trop lourdes.

Vous les admettez, ces mêmes femmes, à payer les impôts, mais vous ne les admettez pas à les discuter, et pourtant ?

Un exemple, voulez-vous ?

Une jeune veuve, mère de quatre ou cinq enfants dont l'aîné ne dépasse pas dix ans, se trouve, par sa position de fortune, être la plus imposée du village qu'elle habite. Il lui est interdit, parce que femme, de se présenter, même au conseil municipal, afin d'y pouvoir au besoin défendre les intérêts de ses enfants sans père !

Et cependant, vous dites, avec juste raison, la femme doit être la gardienne du foyer ! Oui, messieurs, elle doit l'être, mais vous qui faites seuls les lois, avez-vous pensé à protéger l'enfant, à protéger la mère contre les excès masculins ? En employant ce mot d'excès, j'entends parler entre autres choses de l'alcoolisme et du concubinage. Quelles sont les lois protectrices de votre gardienne du foyer, si vous lui refusez la seule arme possible, le bulletin de vote ?

Le bulletin de vote, messieurs, que vous avez si peur de nous voir en main, nous prendra environ un quart d'heure pour l'aller déposer dans l'urne.

Croyez-vous donc que les femmes se laisseront mener comme des troupeaux inconscients au cabaret, où on enivre les hommes autant avec de l'alcool qu'avec des paroles menteuses à l'avantage du candidat le plus audacieux ? Croyez-vous donc que toutes les mères de famille qui méritent réellement ce nom vont se présenter en masse comme députés ou sénateurs ? Allons donc ! Vous savez bien que non.

Ce qui résultera du suffrage des femmes, c'est l'épuration du Parlement, car la majorité des femmes cherchera qui a le cœur le plus droit, l'esprit le plus sérieux, qui enfin, a une conscience. Voilà l'élu qu'elles enverront siéger.

Mortemart, Duchesse d'Uzès.

UNE DELEGATION AU SENAT

Un groupe d'environ trois cents membres s'est rendu au Sénat samedi 21 à 3 heures; les déléguées furent reçues par MM. Louis Martin et Dominique Delahaye, et quelques-unes d'entre elles, dont Mmes Maria Vérone et la générale Lavisse, plaidèrent éloquemment la cause des femmes.

LES FEMMES-MAIRES SAURAIENT-ELLES VOTER ?

(Bulletin du Parti Républicain radical et radical-socialiste), par M. Hemmerschmidt, maire de Villeneuve-Saint-Georges :

Si notre rôle à l'arrière a été difficile à remplir, à tous les points de vue, que ne dirons-nous pas de l'attitude de nos collègues qui ont eu le périlleux honneur de se trouver placés à la tête de villes bombardées, dévastées, envahies, et qui, outre les préoccupations matérielles qui nous étaient communes, éprouvaient par surcroît l'angoisse d'assister à la destruction de leur cité et de ses habitants, ou subissaient l'humiliation de l'occupation allemande avec toutes ses conséquences : rançons, vols, pillages, menaces constantes ou même payant de leur vie, tel l'infortuné maire de Senlis, leur dévouement à la cause publique ? Il nous est agréable de constater que, soit dans la zone des armées, dans les régions dévastées ou à l'arrière, de vaillantes femmes, épouses de magistrats municipaux ou de secrétaires de mairie mobilisés, institutrices, ont dirigé ou collaboré à l'administration municipale, prenant même d'heureuses et hardies initiatives.

Il convient de leur adresser un hommage mérité et de les féliciter d'avoir fait de cette façon la meilleure propagande en faveur du droit de vote pour les femmes.

Guerre à l'Alcool

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. Jean Finot.

" Le rôle de l'Institutrice "

par Suzanne Lacore

Préface de G. Renard

Chez l'auteur : Ajat, par Thenon (Dordogne) 0 fr. 60 franco.

Carrières Féminines

UNE EXPERIENCE SUR LES 8 HEURES

M. de Charbonnet, l'inventeur de la soie artificielle, a exposé à l'Académie des Sciences de Metz le mécanisme de la journée de huit heures dans une de ses usines en Hongrie, où les machines tournaient sans arrêt. Trois équipes se succédaient : de 6 à 14 heures, de 14 à 22 heures, et de 22 à 6 heures. Pour les femmes, il avait essayé de fractionner les 8 heures en deux parties de 4 heures avec repos de 4 heures, mais les ouvrières réclamèrent les huit heures consécutives, ce qui fut fait. On conçoit très bien que les femmes ne s'accommodent pas d'un repos de quatre heures, pendant lequel celles qui habitent loin de l'usine auraient à peine le temps de faire un peu de ménage ou de couture chez elles. Ce ne sont pas les femmes qui seront embarrassées de huit heures de loisir : puissent leurs maris utiliser une partie de leur propre temps de « récréation » à les aider un peu.

LE PLACEMENT DES VEUVES DE GUERRE

Par décret du 21 mai 1919, rendu sur la proposition du ministre du travail, les mesures suivantes ont été prises en vue d'assurer aux veuves de la guerre leur adaptation au travail et leur placement.

Article premier. — Les veuves, pensionnées de la guerre, peuvent demander leur rééducation professionnelle, en vue de l'adaptation au travail et du placement.

La demande peut être adressée, soit à une école de rééducation, soit au comité départemental des mutilés et réformés de la guerre du département de la résidence de l'intéressée, soit à l'office national des mutilés et réformés de la guerre.

Art. 2. — Les veuves pensionnées de la guerre ont droit, comme les mutilés et réformés, au patronage et à l'appui permanents de l'office national. Il leur est assuré, soit directement, soit par l'intermédiaire des comités départementaux ou locaux.

17e CONCOURS LEPINE

Le 17e Concours Lépine, organisé par l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs Français, reconnu d'utilité publique, aura lieu cette année, du 26 septembre au 4 novembre 1919, aux salles du Jeu de Paume (Jardin des Tuileries), à Paris.

Cette manifestation, tous les ans plus considérable, fournit aux inventeurs et fabricants l'occasion de faire connaître le produit de leur imagination, et, par le certificat de garantie, remis à ceux qui en font la demande, protège en France les inventions, sans aucun frais pendant 12 mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

Fondé par M. Lépine, en 1901, le Concours s'adresse à toutes les branches de l'Industrie. Il est ouvert aux artisans de toutes les professions : métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., etc., à l'exclusion des produits d'entretien et d'alimentation.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel à tous les Français qui, ayant créé une nouveauté, cherchent à en tirer profit, soit en vendant le modèle, soit en le lançant dans le commerce.

Le droit d'admission est à la portée des bourses les plus modestes.

Des prix en espèces, objets d'art, objets divers, médailles, seront attribués aux lauréats avec le diplôme.

Des prix spéciaux seront réservés à des inventions déterminées.

La 17e manifestation du Concours Lépine comprendra trois parties :

1° Le Concours des nouveautés avec récompenses.

2° L'Exposition à côté du Concours pour la vente en gros.

3° Les Comptoirs de vente des échantillons au détail seront autorisés pour les participants ou ayant participé au Concours et pour les exposants pour la vente en gros.

Les règlements du Concours sont adressés franco à toute personne qui en fait la demande au siège social de l'Association des Petits Fabricants et Inventeurs Français, 151, rue du Temple, à Paris. Téléphone : Archives 20-82.

Les adhésions sont reçues dès à présent et jusqu'au 15 septembre, au siège social, 151, rue du Temple, Paris.

Le Comité d'organisation.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

CERCLE DE LA LIBRAIRIE

M. Paul Bornet avait décidé en 1914 un groupe de ses confrères graveurs sur bois à tenter de rénover la gravure dite d'interprétation, en annonçant la collaboration de peintres et de graveurs sur bois pour l'illustration de beaux livres, en tenant compte des nécessités traditionnelles du bois et des exigences typographiques.

La mobilisation de M. Bornet a interrompu le travail ; mais les premiers résultats des efforts désintéressés de ce groupe d'artistes sont exposés au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, jusqu'au 5 juillet, de 10 heures à 18 heures.

On y voit entre autres un dessin de Mme Lucien Simon, gravé par Mme Jacob Bazin, texte de Achille Segard ; un dessin de Mme Galtier-Boissière, gravé par Eugène Dété, texte de Pierre Varenne ; un dessin de René Menard, gravé par Mme Rita Dreyfus, texte de André Salmon.

Les vacances de "La Française"

Comme chaque année, *La Française* suspend sa publication en juillet, août, septembre. Nous comptons toutefois faire paraître quelques numéros au cours de ces vacances, notamment quand la loi sur le Vote des Femmes sera discutée au Sénat, et de plus un numéro spécial sur l'apprentissage et les écoles professionnelles par Mlle Hélène Bureau. Ce numéro aura pour but de renseigner les jeunes filles qui se disposent à préparer une carrière dès la rentrée d'octobre.

Bulletin des Sociétés Féministes

Les communications des sociétés doivent nous parvenir au plus tard le samedi si elles sont longues et le lundi si elles sont courtes. Les comptes rendus de réunion ne doivent pas dépasser une demi-colonne à moins de séances d'un intérêt exceptionnel. La Française s'efforcera toujours de publier ces comptes rendus dans son plus prochain numéro, mais elle peut se trouver obligée de les remettre à un numéro suivant.

Note de la Rédaction. — La Rédaction de La Française *décline toute la responsabilité au sujet des opinions et idées en dehors du féminisme, qui pourraient être exprimées sous cette rubrique.*

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Bien que nous ne partagions pas les opinions du Congrès de Zurich, il nous paraît intéressant par esprit de justice de faire connaître la lettre suivante. Toutefois, la Présidente de l'Union Française pour le suffrage des femmes tient à établir que l'Union ne s'était nullement fait représenter au Congrès de Zurich et que Mlle Melin n'y était que comme déléguée du Congrès des femmes pour une paix permanente et non au nom de l'Union.

La Président de l'Union française,

Mme de Witt-Schlumberger.

Paris 22 mai 1919

A Mme Brunschvicg, secrétaire générale de l'U. F. S. F.

Chère Madame,

Je rentre de Zurich où j'étais allée comme déléguée française au Congrès des femmes pour une paix permanente.

N'ayant pu arriver que pour le dernier jour du Congrès, j'ai eu le regret de ne pouvoir prendre part à toutes les discussions intéressantes des jours précédents.

La Présidente Miss Jane Addams a conduit les débats avec une rare maîtrise, ce Congrès pendant lequel n'a pas cessé de régner la plus complète harmonie a eu une importance considérable.

Mais, les manifestations les plus sensationnelles ont été les déclarations des femmes allemandes et leur rencontre avec la déléguée française le 17 mai à 10 h. et demie du matin.

Le premier jour du Congrès et ensuite dans une réunion publique, Mlle Gustava Heymann (Bavière) a nettement condamné les crimes militaristes du Gouvernement allemand et, pour nous, Françaises, la déclaration la plus importante est l'affirmation qu'elle et beaucoup de ses amies ont toujours protesté contre la guerre, contre la violation de la Belgique, contre les déportations « abominables », contre la paix de Brest-Litowsk, contre la participation militaire dans les négociations de paix, etc., et cela pendant que leur pays paraissait victorieux !

Ces femmes courageuses, Rosa Luxembourg, Clara Zetkin, Anita Augsfurg, Frida Cerlen, Gustava Heymann et tant d'autres qui ont souffert pour leurs opinions, ont donc sauvé l'honneur de leur patrie en faisant leur devoir pendant les moments les plus difficiles.

Une fois de plus, nous constatons les funestes effets de la censure, de la presse mensongère qui sème et entretient la haine entre des victimes de la guerre.

Nous avons vécu des minutes d'émotion intense, quand, après mon discours, une déléguée américaine, miss E. G. Balch, complétant la manifestation, levant la main, fit le serment, au nom des femmes, de travailler, unies, à faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour que la guerre ne puisse plus jamais déshonorer l'humanité. La Présidente mit aux voix ce serment et très émues, les déléguées debouts et frémissantes jurèrent, la main levée !...

L'assemblée, à ce moment, marquait une époque nouvelle, où les femmes enfin, revendiquaient le droit de connaître, de ne plus être abusées par des secrets terribles entraînant les peuples à s'entretuer ! — Je suis heureuse d'avoir pu au dernier moment de ces assises internationales, représenter une France qui entend rester juste malgré la victoire, aux femmes revient la tâche de répondre au désir tant de fois exprimé par nos morts « que cette guerre doit être la dernière des guerres. » Cela ne sera que si nous agissons en conformité absolue avec les principes de droit et d'humanité.

Jeanne Mélin.

Présidente du Groupe des Ardennes. U. F. S. F.

Ligue Française pour le Droit des Femmes

CONFERENCE A VERSAILLES

Samedi 28 juin, à 8 heures et demie du soir, Salle de l'Hôtel-de-Ville de Versailles, conférence sous la présidence de M. Bonnefous, député.

Sujet traité : Les femmes et la Conférence de la Paix, Travail, Hygiène, Législation, Suffrage, Ligue des Nations.

Orateurs inscrits : M. Louis Martin, sénateur du Var; M. Lenoble, avocat à la Cour, vice-président de la Ligue; Mlle Bourat, inspectrice du trvail; Mme Maria Vérone, présidente de la Ligue; Mme le Dr Edwards-Pilliet, vice-présidente.

ECHOS

La bannière des orphelines. — Une superbe bannière en soie blanche brodée d'or sera donnée solennellement dimanche 29 juin à 10 heures du matin à l'Orphelinat italien de Noisy-le-Grand, en présence de l'Ambassadeur et de l'Ambassadrice d'Italie, du Conseil général et d'autres autorités civiles et militaires.

Les sept réformes scolaires. — Le journal « l'École et la Vie » a eu l'idée d'organiser un concours-referendum entre ses lecteurs pour faire établir par eux quelles sont les réformes scolaires les plus urgentes.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Services automobiles de correspondance P. L. M. pour St-Nectaire

A dater du 15 juin courant, des services automobiles de correspondance P. L. M. fonctionneront chaque jour jusqu'au 30 septembre entre Issoire, St-Nectaire Murols et Besse et Clermont-Ferrand et Saint-Nectaire.

Ces services seront en correspondance avec les trains directs de et pour Paris P. L. M.

Des billets directs avec enregistrement direct des bagages seront délivrés de Paris P. L. M. à St-Nectaire Murols et Besse ou vice-versa.

Services automobiles P. L. M. de tourisme

Indépendamment de ses grands services d'auto-cars de la route des Alpes qui fonctionneront, cette année, sans solution de continuité entre Nice et Evian par Barcelonnette, Briançon, Le Lautaret, Grenoble, La Grande Chartreuse, Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Chamonix, Thonon, la Compagnie P. L. M. rétablira, à la prochaine saison, dans les Alpes, les services automobiles indiqués ci-après:

Briançon, St-Jean-de-Maurienne, par le col du Galibier;

Grenoble, St-Pierre-de-Chartreuse, aller et retour par le Sappey,

Moutiers-Salins, Pralognan,

Moutiers-Salins, Val d'Isère;

Moutiers-Salins, Petit St-Bernard;

Albertville, Le Fayet.

Pour plus amples renseignements (date de fonctionnement, horaires, prix, etc.), demander le prospectus spécial que l'Agence P. L. M. de Renseignements, 88, rue Saint-Lazare, à Paris, les bureaux de ville, bureaux de renseignements de la Compagnie, etc., tiennent à la disposition des voyageurs.

SOMMAIRE DES REVUES

REVUE DE PARIS

Lire dans le numéro du 15 juin :

Poèmes, par la comtesse de Noailles ; *Prisons russes*, I, par André Mazon ; *L'ascension de M. Baslèvre* (4e partie), par Edouard Estaunié. *L'université française américaine*, par C. Bouglé ; *La promotion de l'amiral*, par Morley Roberts ; *La philosophie de l'histoire et le temps présent*, par René Hubert ; *La photographie aérienne* II, par Henri Bouché ; *Les lettres et la vie*, par Fernand Vandérem ; *L'Afrique du milieu*, par F. Maurette.

REVUE MONDIALE

Lire dans le numéro du 15 juin :

La Loma ou Mimique universelle, par Jean Lhomme ; *Le Sabotage d'un Monde meilleur*, par Jean Finot ; *L'Hérédité de Foch*, par André de Maricourt ; *Les Coulisses du Monde Littéraire*, par Albert Crim: *Le voyage d'Alsace*, par Mme Clemenceau-Jacquemaire ; *L'évolution des Sociétés Savantes de province*, par Pierre Leris ; *L'Infirmière de Sainte-Poly[illegible]* par la comtesse de Chambrun ; *Livres de femmes*, par Nicolas Ségur; *Critique dramatique*, par Leo Claretie ; *L'Ecole nationale au lendemain de la guerre*, par Mme Moll-Weiss; *Autour des Bombes de Montmartre et de M. Clemenceau* ; *Ce que les Roumains ont perdu pendant la guerre*.

NOUVELLE REVUE D'ITALIE

Lire dans le numéro de juin :

L'Entente scientifique, par Vito Volterra ; *Les nouvelles communications avec l'Ouest*, par Ch. Loiseau; *La réforme universitaire et les cours de perfectionnement*, par Arturo Rispoli ; *Dans la vie dans l'art*, par Fausto Salvatori ; *Le monument de Jemmapes*, par Hector Voituron ; *L'Atlantique-Mer noire et l'Alliance franco-italienne*, par Ernest Lemonon; *Critique et théâtre*, par Luigi Tonelli.

A LOUER EN MEUBLE

2 ailes vieux château, comprenant chacune galerie 30 mètres avec 5 fenêtres, 5 chambres à coucher, 2 cabinets toilette, penderie, placards, cuisine, salle à manger, water, chasse et pêche. 300 fr. par mois. Parly, Ch[illegible]villiers (Eure).

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES

BIERE FANTA non alcoolisée

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. [illegible]

La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris.

ECOLE ROY

7, rue Lagrange

PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE

COMPTABILITE, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, [illegible] Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . . Un an. 8 [illegible]

ETRANGER. . . . — 10 [illegible]

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . . 10 centimes

ETRANGER. . . . . 15 —

Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES

Agence Parisienne de Publicité

16, Rue Drouot, Paris

TÉL. : GUT. 55-38

Ames inquiè[illegible]